



Communiqué de presse

Date 31.01.2022

Mise en garde publique : présence de salmonelles dans les souchets en poudre de la marque Alnatura, vendus par Migros et Alnatura

Migros a informé le laboratoire cantonal de Zurich et l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) que des salmonelles avaient été décelées dans des souchets de la marque Alnatura. Un risque pour la santé ne pouvant être exclu, l'OSAV recommande de ne pas consommer le produit concerné. Migros a immédiatement retiré ce dernier des rayons et ordonné un rappel.

En quoi ce produit peut-il être dangereux ?

Les salmonelles sont des bactéries (appelées « agents zoonotiques ») pathogènes pour l'homme et l'animal. Chez l'homme, elles peuvent déclencher dans les 6 à 72 heures après la consommation des troubles gastro-intestinaux accompagnés de fièvre, ainsi que des vomissements, des diarrhées et des douleurs abdominales. Les personnes qui auraient consommé l'un de ces produits sont invitées à consulter un médecin en cas d'apparition des symptômes précités.

Quel est le produit concerné ?

Article : Souchets en poudre Alnatura (225 g)

Code-barres : 4104420224254

À consommer de préférence avant le : 12.02.2022, 22.03.2022, 20.05.2022, 15.07.2022 et le 14.09.2022

Points de vente : magasins Migros de toute la Suisse, y compris les magasins Alnatura



Que doivent faire les consommateurs concernés ?

L'OSAV recommande de ne pas consommer ce produit.

Informations complémentaires :

Consommateurs :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires (OSAV)

Infodesk

Tél. +41 58 463 30 33

info@blv.admin.ch

Journalistes :

Office fédéral de la sécurité alimentaire et
des affaires vétérinaires (OSAV)

Service médias

Tél. +41 58 463 78 98

media@blv.admin.ch

Département compétent :

Département fédéral de l'intérieur DFI